

Image not found or type unknown



Un loyer pour 2 propriétaires

Par **tonio17**, le **15/11/2013** à **22:40**

Bonjour,rnrn Locataire, je suis confronté au problème suivant.Mes propriétaires sont en instance de divorce.L'un me demande de lui payer la totalité du loyer, l'autre veut que j'enrnpaye la moitié a chacun. Que dois-je faire ? Qu'est ce qui est légale ? Quelles démarches pour me couvrir de l'un ou de l'autre ? Par avance merci de votre aide.

Par **Lag0**, le **16/11/2013** à **16:41**

Bonjour,rnVous devez vous en tenir à l'application du bail qui doit spécifier le nom du bailleur. Vous libellez le règlement du loyer tel qu'inscrit au bail. Si c'est M. et Mme, si vous payez par chèque, vous mettez M. et Mme.